

ANNEXE 1. Liste indicative d'éléments pour constituer le dossier de réponse à l'Appel à Projet

Le candidat est libre de présenter tout élément qu'il juge utile à l'appui de sa réponse.

Il pourra cependant s'appuyer sur la liste indicative suivante pour constituer son dossier :

➤ Sur le détail technique et organisationnel

- Tout élément permettant d'assurer une parfaite maîtrise des impacts environnementaux et l'intégrité de la couverture des déchets, support des futures installations,
- Tout élément permettant d'assurer une parfaite maîtrise de l'écoulement des eaux sur le site,
- Les études proposées et travaux envisagés,
- Planning opérationnel de T0, lancement de la consultation, à 1 an après mise en service de la centrale reprenant *a minima* les 6 volets suivants :
 - o Urbanisme (PLU et PC)
 - o Etude et travaux
 - o Démarches et autorisations éventuelles requises par le Code de l'environnement (évaluation environnementale, information et participation du public, titres administratifs)
 - o Foncier (Promesse de bail et bail définitif)
 - o Appel d'offre CRE
 - o Raccordement
- Les moyens mobilisés pour respecter les échéances citées au paragraphe 1.3,
- L'organisation de la phase chantier,
- Les caractéristiques de la centrale, des modules et des structures envisagés,
- Le positionnement pour l'appel d'offre CRE et le tarif envisagé,
- Les principes d'intégration paysagère et environnementale,
- Les mesures envisagées en termes de réversibilité du site, procédure de fin d'exploitation (démantèlement, recyclage des équipements, impact écologique...)
- Les orientations envisagées pour garantir les recettes de la centrale de l'année 2021 à 2030 suite à sa mise en service.
- L'ANNEXE 2 complétée pourra également être un élément constitutif du dossier.

➤ Sur le détail du montage juridique et financier

- Le coût global d'investissement prévisionnel du projet,
- Le financement prévisionnel du projet, avec la répartition entre fonds propres et dettes,
- Le plan d'affaire prévisionnel détaillant les retombées économiques du projet :
 - o Issues des taxes locales,
 - o Issues des redevances de location des terrains,
 - o Le niveau d'intéressement en cas de bénéfice du développeur au-delà d'une certaine puissance obtenue
- Le candidat fournira dans son dossier de candidature une évaluation carbone simplifiée des modules ou des films photovoltaïques. Elle doit se faire conformément à l'article 3.2.5 du cahier des charges de l'appel d'offre de la CRE détaillant la « méthodologie de l'évaluation carbone simplifiée »,

➤ Sur le contexte environnemental

Il est conseillé au développeur d'apporter les garanties d'un strict respect de l'environnement, depuis les études préalables jusqu'au démantèlement de l'installation en passant par les phases de construction et d'exploitation.

Le développeur pourra préciser le(s) organisme(s) au(x)quel(s) il adhère pour le recyclage des matériaux et équipements utilisés. Concernant plus précisément les panneaux photovoltaïques, il pourra préciser les points d'apports volontaires dédiés à leur recyclage durant la phase d'exploitation et leur devenir lors du démantèlement du site. Le choix des panneaux, notamment au regard de ces aspects, sera un élément important du dossier.

➤ Sur la présentation de l'entreprise

- Une lettre de présentation du candidat,
- Le Kbis de l'entreprise ou tout autre document officiel portant le nom et les fonctions des personnes habilitées à signer le partenariat,
- Le nombre d'offres que le candidat a déposé à la CRE depuis la 1ère période (s'étant déroulée du 9 janvier 2017 au 3 février 2017) à nos jours, incluant également le taux de sélection par la CRE ainsi que le taux de réalisation de ces offres à ce jour (Cf. Annexe 2)
- Toute référence similaire au présent projet, réalisé sur ancien centre d'enfouissement technique, en présentant *a minima* le nom du site d'enfouissement technique ; la puissance crête ; la date de mise en service ; le tarif CRE notifié,
- Le chiffre d'affaires des 3 dernières années pour l'activité photovoltaïque,
- Tous certificats de qualification professionnelle en rapport avec l'objet du présent appel à candidature,
- Les moyens humains et matériels dédiés au projet (joindre le CV de la personne en charge du pilotage du projet ainsi que les CV des personnes appelées à intervenir au sein de l'équipe projet),
- Le cas échéant, la sous-traitance pourra reprendre le même niveau de détail que le candidat (pièces mentionnées ci-dessus).